

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2020

Présents : Serge BARRAGAT, Jean-Luc BAUDET (trésorier du CROS PACA), Pierre BELLEUDY, Jean-Luc BELLARD, Josselin CAZAUX (Président de la Ligue PACA FFME), Mireille DELRIEU, Marc DEWILDE, Pierre DURET, Pierre DURIN, Claude FULCONIS, Patricia GAUBERTY, Jean-Claude GRAND, Serge JOURDAN, Guilhem LAYRISSE, Yannick LEGRAND, Etienne LESAGE, Guillaume LE PRUNENNEC, Gilles MAUTRET, Philippe PLANQUES, Elisabeth RAMBAUD (vice-présidente de la FFME), Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Fred ROQUEL, Stéphane ROTY, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO, Olivier TAFANI, Thierry VAUTE, Ghislaine VETTARD, Pierre YOU (Président de la FFME), Philippe ZERAFFA, Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue).

Excusés : Jocelyne BATTISTA (vérificatrice aux comptes), José BOLO, Paul DEWILDE (CTS FFME), Natalie FOURBET, Patrice GARNIER, Françoise LEPRON (Commission Escalade), Hervé LIBERMAN (Président du CROS PACA), Pascale SARR

Le 8 février 2020, les délégués des associations membres de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade se sont réunis en assemblée générale à Mandelieu-la-Napoule (salle Méditerranée de l'Esterel Gallery), sur convocation du Président, en date du 10 décembre 2019.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Josselin CAZAUX – Président de la Ligue PACA FFME.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants présents.

1 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Le Président ouvre officiellement la séance de l'assemblée générale à 9h45.

Emargement et vérification des pouvoirs

Il y a sur la région 114 clubs (8539 voix), 2 établissements affiliés (15 voix), 1 membre associé, et 6 Comités Territoriaux, ce qui représente un total de 8554 voix. 4 CT (sur 6) sont présents, 46 clubs (soit 40.4%), 0 établissements affiliés et 0 membre associé, sont présents ou représentés, soit un total de 5268 voix (soit 61.7%). La liste d'emargement est présente en Annexe 1.

Au moins le tiers des membres représentant au moins le tiers des voix étant présent, conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue, la présente assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président remercie les présidents des clubs présents ou représentés, les présidents des CT ainsi que les membres du comité directeur présents.

Le Président remercie également de leur présence, Pierre You – Président de la FFME, Elisabeth Rambaud, vice-présidente de la FFME en charge la formation, sans oublier Jean-Luc Baudet, trésorier général du CROS PACA, représentant Hervé Liberman, président du CROS PACA.

Le Président tient également à excuser nos partenaires institutionnels, à savoir Monsieur Jean-Philippe Berlemont, directeur régional et départemental de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, Monsieur Dominic Nier, responsable du Pôle Sport de la DRDJSCS, Monsieur Jérôme Rouillaux, directeur général du CREPS PACA, Monsieur Patrick Freville, directeur adjoint du CREPS PACA Site d'Aix-en-Provence, Madame Monique Robineau, président de la commission « Sport et Bien-Etre » de la Région SUD, sans oublier Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

3 ans déjà ont passé depuis la fusion, 3 années riches et denses, 3 années pendant lesquelles nous avons posé les bases solides, les fondations de notre Ligue PACA, une et indivisible.

Aussi, au cours de cette assemblée générale, outre le bilan d'activités de 2019, de nombreux projets vous seront proposés pour les années à venir, sachant que la Ligue, n'a de rôle et de mission que de vous représenter.

Le président précise que tous les documents de cette AG étaient disponibles sur le site Internet de la Ligue et rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour – Assemblée Générale

1. Approbation du PV de l'AG du 16 février 2019
2. Rapport moral
3. Rapport d'activités
4. Rapport financier
5. Quitus au trésorier et au Comité Directeur
6. Projets 2020 et Budget Prévisionnel 2020
7. Elections complémentaires au Comité Directeur
8. Election des vérificateurs aux comptes
9. Questions diverses

2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2019

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2019, il est proposé de l'approuver.

Résolution n°1 : Procès-verbal assemblée générale 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 16 février 2019 à Aix-en-Provence est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

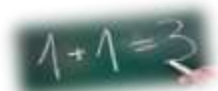
3 Rapports

3.1 Rapport moral

Josselin CAZAUX, Président de la Ligue, présente le rapport moral de la Ligue pour l'année 2019.

Il rappelle tout d'abord que l'année 2019 fut la troisième année du fonctionnement de la Ligue PACA en tant que telle, issue de la fusion du Comité Régional Provence Alpes et du Comité Régional Côte d'Azur.

Il souligne que les forces de Provence Alpes, associées à celles de Côte d'Azur, nous permettent d'avancer



ensemble, avec la formule :

Le Président indique que son rapport moral se poursuivra sur différentes thématiques, à savoir :

- ✎ Nos clubs et nos licenciés
- ✎ Le projet sportif territorial et les bilans de l'année 2019

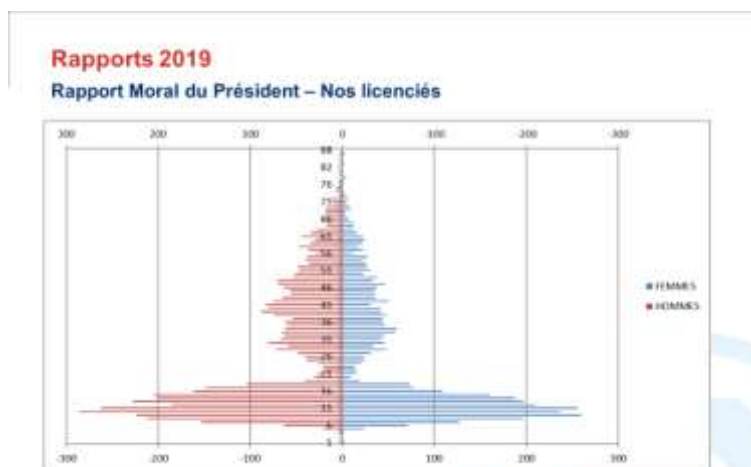
3.1.1 Clubs et licenciés

3.1.1.1 Licenciés

Le nombre de licenciés a temporairement stoppé sa croissance avec une très légère diminution lors de la saison 2019 (principalement lié à un club associé à une salle privée qui licencié jusqu'en 2018 tous ses jeunes et qui, en 2019, n'a licencié au club que ses compétiteurs...).

En 2019, bien que l'âge médian soit resté stable (17 ans), la moyenne d'âge a augmenté (elle passe de 25 à 30 ans).





Pyramide des âges – Saison 2019

3.1.1.2 Clubs

Après avoir présenté l'état des licenciés de la région, le Président présente un état de nos clubs.

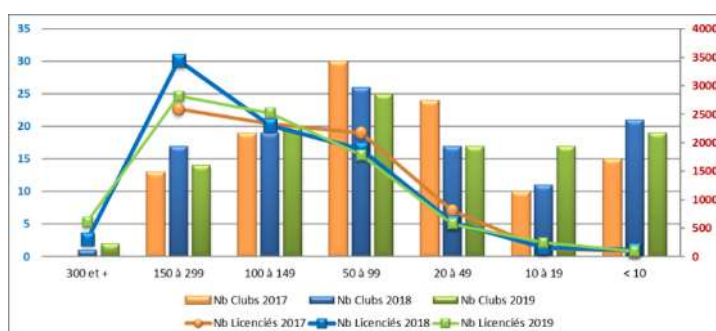
Le nombre de licenciés par club continue à croître, 36 clubs ont plus de 100 licenciés et parmi ceux-ci 8 ont plus de 200 licenciés, dont 2 ont même plus de 300 adhérents (US Cagnes Escalade et Briançon Escalade).

20% des clubs détiennent la moitié des licences et la moitié des clubs détiennent 87% des licences.

L'augmentation du nombre de licenciés dans les grands clubs n'aurait pas été possible sans la compétence et la motivation des équipes, qu'elles soient bénévoles ou salariées, et encore moins sans l'enthousiasme des présidents de club, que le Président remercie.

Ces statistiques montrent la vitalité de nos clubs mais aussi leur forte disparité. Dans le détail,

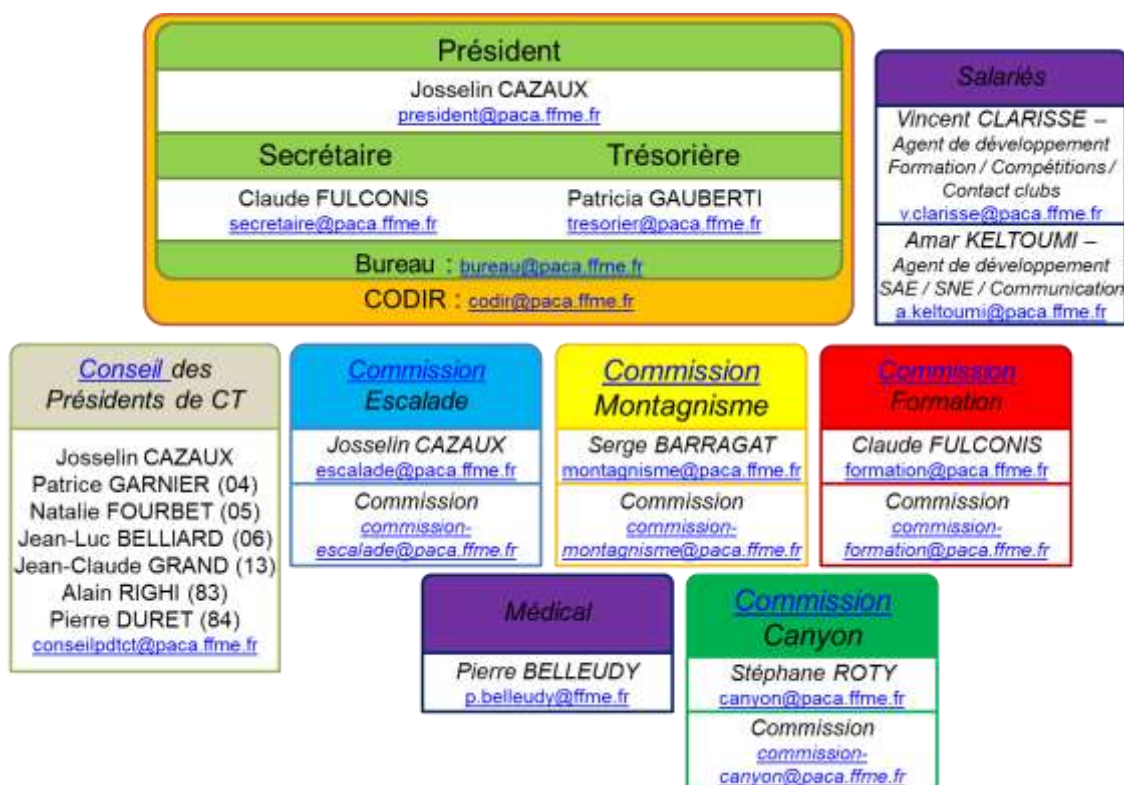
- ✦ Pour la saison 2019, 114 clubs et 8 648 licenciés annuels
- ✦ 36 clubs ont plus de 100 licenciés (5954 licenciés / 69%)
- ✦ 8 clubs ont plus de 200 licenciés (2047 licenciés / 24%)
- ✦ 2 clubs ont plus de 300 licenciés (610 licenciés / 9%)
- ✦ 20% des clubs totalisent 50% des licenciés
- ✦ 50% des clubs totalisent 87% des licenciés
- ✦ 96% des licenciés sont adhérents dans des clubs de plus de 20 licenciés
- ✦ Pour la saison 2020, 115 clubs et établissements affiliés, et déjà plus de 8460 licenciés annuels



Courbe de répartition des licenciés par club (comparaison Saisons 2017, 2018 et 2019)

3.1.1.3 Fonctionnement actuel de la Ligue et pistes d'évolution

Le président poursuit son rapport moral en rappelant le fonctionnement de la Ligue (Bureau, Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux et Commissions), sans oublier ses désormais 2 salariés.



Le Président indique également qu'afin de gagner en efficacité, et comme indiqué lors de l'assemblée générale de février 2019, la commission Escalade a été scindée en plusieurs sous-commissions :

- ✎ Sites Naturels d'Escalade (SNE) pilotée par Pierre DURET
- ✎ Structures Artificielles d'Escalade (SAE) pilotée par Gilles MAUTRET
- ✎ Officiels de Compétitions pilotée par José BOLO
- ✎ Compétitions d'Escalade / Equipes Jeunes dont le président a également la charge.

3.1.2 Déploiement du Projet Sportif Territorial

Le Président poursuit son rapport moral en rappelant qu'en 2017, le projet sportif territorial avait été présenté. Ce dernier contient 5 axes de développement :

- ✎ Développement des activités fédérales et des pratiques sportives
- ✎ Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau
- ✎ Formation de l'encadrement sportif
- ✎ Développement des sites de pratique
- ✎ Développement du sport pour tous

Alors que 2018 avait été l'année du démarrage, l'année 2019 fut celle de l'accélération du déploiement de ce projet sportif, et 2020 sera celle de sa consolidation. Le Président présente les actions menées en 2019.



3.1.2.1 Développement des activités fédérales et des pratiques sportives

En 2019, ces objectifs du PST ont bien été atteints :

- 🦋 Escalade :
 - 🦋 Soutien de la Ligue dans l'organisation d'événements loisirs visant à promouvoir nos activités : en 2018 : Escala'Buoux (84), Journées Verticales (06), Urban Elements (13)...
 - 🦋 Promotion des activités d'Escalade via l'organisation de stages « Montagne et Escalade »
- 🦋 Montagnisme
 - 🦋 Soutien de la Ligue dans l'organisation d'événements loisirs visant à promouvoir nos activités : en 2019 : Soirée du GMA500 (06)...
 - 🦋 Promotion des activités de Montagne via l'organisation de stages « Montagne et Escalade » et de sessions de passeports montagnisme

3.1.2.2 Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau

Deuxième axe de développement du PST, les objectifs ont quasiment tous été atteints :

- 🦋 Conforter et développer le circuit compétition en escalade
 - 🦋 En 2019, organisation des 4 championnats régionaux d'escalade. Pour la 2nde fois, un classement combiné !
- 🦋 Equipe Régionale Jeunes d'Escalade
 - 🦋 En 2019, poursuite de l'ERJE, avec 2 regroupements, une 40aine de jeunes participants
- 🦋 Accompagner les sportifs à fort potentiel et développer une politique de détection de jeunes athlètes
 - 🦋 En 2019, démarrage de la dynamique Poussins Benjamins
- 🦋 Conforter et développer le circuit compétition de ski-alpinisme
 - 🦋 En 2019, 1 seul championnat régional de ski-alpinisme : Vertical Race
- 🦋 Equipe Régionale Jeunes de Ski-Alpinisme
 - 🦋 En 2019, poursuite de l'ERJSA, avec plusieurs regroupements, une 10aine de jeunes participants
- 🦋 Equipe Régionale Jeunes d'Alpinisme
 - 🦋 En 2019, poursuite de l'ERJA.



3.1.2.3 Formation de l'encadrement sportif

Axe de développement essentiel du PST, les objectifs ont quasiment tous été atteints :

- ✦ Escalade
 - ✦ Nombreuses formations de cadres fédéraux réalisées en 2019
 - ✦ Formations des officiels de compétitions (juges et ouvreurs)
 - ✦ Préparation de la mise en place du CQP Escalade, le déploiement effectif étant en 2020, avec, au jour de l'AG des actions déjà menées.
- ✦ Montagnisme
 - ✦ Initiateur montagnisme et recyclage des encadrants
 - ✦ Recyclage des instructeurs Montagnisme
- ✦ Canyon
 - ✦ Recyclage des instructeurs canyon et formation de nouveaux instructeurs afin d'accompagner le développement de cette activité

3.1.2.4 Développement des sites de pratique

Axe de développement essentiel du PST, les objectifs ont pratiquement été atteints :

- ✦ Structures Artificielles d'Escalade
 - ✦ Plusieurs projets sur la région
 - ✦ Suite à l'embauche d'un nouveau salarié, démarrage de la veille des projets, et soutien aux projets et accompagnement des porteurs
- ✦ Sites Naturels d'Escalade
 - ✦ Poursuite de la Bourse Régionale SNE.
 - ✦ Soutien de la dynamique interrégionale de défense de nos falaises

3.1.3 Conventions de Coopération

- ✦ Dans le cadre de la structuration nationale, une convention de Coopération entre la Ligue et le National a été mise en place et avait été signée le 7 janvier 2018 à La Sauze (04), à l'occasion des championnats de France de ski-alpinisme. Une convention signée en milieu naturel !
- ✦ En 2019, 2 conventions ont été signées avec nos partenaires
 - ✦ Une avec l'UNSS Aix-Marseille, permettant de développer les liens au niveau régional entre nos 2 fédérations, mais également et a minima de reconnaître plus rapidement les Jeunes Officiels UNSS
 - ✦ Une avec le CREPS PACA, axée sur plusieurs thématiques : Formation, Accès au Haut-Niveau, SAE... projet « 2024 »



46 rue Bravet - 13005 Marseille

<http://paca.ffme.fr>

Association 1301 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'FPSC, à l'FSMF et au CNOSF - APE 93112

3.1.4 Communication

2019 fut également une année dynamique au niveau de la communication et des réseaux sociaux :

- ✦ Entretien du site internet : <http://paca.ffme.fr> qui diffuse les informations officielles de la Ligue, et du bloc de la Ligue sur lequel la 1^{ère} formation fédérale en ligne (MOOC) – innovation de la Ligue – est disponible
- ✦ Communications régulières sur la page Facebook de la Ligue
 - ✦ 826 mentions « J'aime » (contre 660 en 2018)
 - ✦ 894 abonnés (contre 689 en 2018)
- ✦ Démarrage d'une page Youtube, en particulier pour les MOOC de la Ligue
- ✦ Démarrage d'une page Instagram
- ✦ Poursuite de la Newsletter « Ligue PACA »



3.1.5 Synthèse

Le président termine son allocution en synthétisant les grands domaines d'intervention de la Ligue en 2019, et en soulignant la richesse et la diversité de notre Ligue et de notre région.

- ✦ Une Ligue alliant pratiques loisirs & compétitives, Montagne & Escalade, « indoor & outdoor ».
 - ✦ Loisirs
 - ✦ Escala'Buoux, Echappée Blanche, Journées Verticales, ...
 - ✦ Compétitions
 - ✦ Ski-Alpinisme : accueil d'une Coupe du Monde de ski-alpinisme (Super Dévoluy), d'une Coupe de France de Vertical Race (Puy Saint Vincent) et des championnats de France par équipe (Serre Chevalier)
 - ✦ Escalade : accueil d'1 coupe de France (Briançon - difficulté), d'un championnat de France (Marseille – difficulté), d'1 coupe de Monde (Briançon – difficulté) et d'1 championnat du monde handi-escalade (Briançon)
- ✦ Une Ligue de proximité
 - ✦ Outre la présence sur les événements sportifs,
 - ✦ Participation aux AG des CT voire des clubs lorsque la Ligue est conviée
 - ✦ Participation aux événements loisirs sur le territoire

Le Président rappelle également que nous ne sommes pas une Ligue renfermée vers nous-mêmes, mais bel et bien ouverte sur l'extérieur.

- ✦ Dans ce cadre, la Ligue qui honore les services de secours en montagne. L'hommage qui leur est rendu est aussi celui que la Fédération Française de la Montagne et Escalade porte à leur unité opérationnelle de secours.



Avant de terminer, le Président remercie l'ensemble de nos partenaires qui nous soutiennent : la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, sans oublier le CROS, le CREPS PACA.



Le Président conclut son rapport moral en remerciant l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein du bureau, du comité directeur et des commissions de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur, mais également à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein de nos clubs et qui permettent le développement de toutes nos activités fédérales dans leurs richesses, diversités et pluralités.

3.2 Rapports d'activités

3.2.1 Commission Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente le bilan de l'année 2019.

Il est indiqué que la commission formation s'est réunie le 29 juin 2019, au CREPS d'Aix en Provence, à la suite du Comité Directeur de la Ligue.

3.2.1.1 Formations brevetantes

Les stages ont été nombreux en 2019.

6 stages d'initiateurs SAE et escalade, pour 58 stagiaires, 2 stages d'équipeurs de site naturel (6 stagiaires) et deux stages de formation continue avec 15 stagiaires.

1 initiateur montagnisme avec 4 stagiaires.

1 stage d'initiateur canyon au calendrier, mais pas de stagiaires.

Au niveau des officiels de compétition : 3 stages de juges de bloc (40 stagiaires) et 4 stages de juges de difficulté (54 stagiaires). Bien qu'inscrit au calendrier, en l'absence de candidats, les 2 stages d'ouvreur de compétition n'ont pas eu lieu.

Deux autres séries de stages : 2 ouvreurs de club avec 13 stagiaires et 1 gestionnaire EPI non maintenu faute de stagiaires (et ce malgré de la demande).

3.2.1.2 Les stages Montagne & Escalade

Escalade : 1 regroupement encadrant avec 9 stagiaires

Montagnisme : 9 stages (31 participants) sachant que 2 stages ont eu lieu avec à chaque fois un seul participant (sur Gap) mais action volontariste de Jean pour développer le montagnisme.

1 stage perfectionnement montagne (3 participants) (public « cible ») en parallèle avec le stage initiateur montagnisme.

Pas de regroupement encadrant cette année pour cause de mise en place trop tardive

3.2.1.3 E-Formation

Mise en place d'une e-formation (en ligne MOOC ou FLOT) sur le module météo du passeport jaune montagnisme : 3 sessions pour 38 participants (16 PACA, 22 Hors PACA).

3.2.2 Commission Canyon

En 2019, peu d'activité au niveau de la commission Canyon. Sont néanmoins à noter une réunion de la commission au 1^{er} trimestre au Castellet, et l'envoi en formation initiale de 2 nouveaux instructeurs, ce qui devrait permettre d'initier une nouvelle dynamique au sein de la Ligue.



3.2.3 Commission Montagnisme

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente le bilan de l'année 2019.

Poursuite en 2019 des deux Equipes Régionales Jeunes :

- ✎ Jeunes Alpinistes
- ✎ Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

3.2.3.1 Equipe Jeunes Alpinistes

L'objectif, pour qu'ils puissent préparer un métier de la montagne (souhait de la majorité d'entre eux), est :

- ✎ De les préparer à l'encadrement en club,
- ✎ De leur donner les prérequis et les connaissances de base pour évoluer en toute sécurité afin qu'ils puissent effectuer leur liste de courses : ce sont les prérequis de l'initiateur d'Alpinisme,
- ✎ De les amener à passer l'initiateur Montagnisme au bout des deux années.

Au dernier stage de la session 2017-2019 :

- ✎ 4 présents qui ont les prérequis de l'Initiateur Montagnisme (Passeport Orange validé) et les modules jusqu'au Passeport « Alpi bleu » de validés

Au début de la session 2019-2021 :

- ✎ Aucune demande d'inscription lors du sélectif
- ✎ A posteriori, deux candidats potentiels.
- ✎ Au vu de ces éléments, pas de démarrage de session pour 2 candidats. Un nouvel appel à candidatures sera lancé en 2020.

3.2.3.2 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

Un seul entraînement a eu lieu (8 jeunes compétiteurs) en 2019, encadré par Mattéo Jacquemoud.

- ✎ 9 ont participé aux Championnats de France de la saison 2019.
 - ✎ 4 licenciés dans les Hautes Alpes
 - ✎ 5 licenciés dans les Alpes Maritimes

L'objectif est de participer à tous les championnats de France (4 épreuves).

Il y a peu de renouvellement. Pas de nouveau jeune pratiquant dans les compétitions locales.

3.2.3.3 Bilan 2019 des compétitions de Ski Alpinisme

Pour la saison 2019, les Sportifs licenciés dans un Club FFME de la région Provence Alpes Côtes d'Azur ont obtenu plusieurs titres et podiums dans les différents Championnats de « International » à « Départemental ».

Les podiums en championnats internationaux et nationaux des jeunes PACA sont :

- ✎ Vice-Champion du Monde de Sprint junior F
- ✎ 3ème Championnat du Monde de relais jeune (1 fille + 2 garçons) avec 2 compétiteurs PACA
- ✎ 4ème Championnat du Monde de Sprint junior H
- ✎ Champion de France de Sprint junior F
- ✎ Champion de France Individuel junior F
- ✎ Champion de France Individuel junior H

3.2.3.4 Convention Lycée de la Montagne de Valdeblore – FFME

La convention, initiée en mai 2018, avec le Lycée de la Montagne de Valdeblore et la FFME a été signée le 06/12/2019 au Rectorat de Nice par le Recteur d'académie de Nice, le Directeur de la DDCS 06, le Proviseur du Lycée et la FFME représenté par le Président du CT06.

Le Lycée prépare ces élèves aux métiers de la Montagne avec une classe commune en seconde (24) et des sections en fonction des choix pour les premières et terminales.

- ✎ DE Guide de Haute Montagne
- ✎ DE Accompagnateur de Moyenne Montagne
- ✎ DE Escalade
- ✎ DE Moniteur Ski Alpin

Le cycle de formation Montagne se base sur la progressivité des passeports FFME. Pour la partie montagne à la fin de la Terminale, les élèves devraient avoir le passeport Violet Alpinisme et Ski Alpinisme.

L'enseignante Référente a en plus de ses diplômes de l'éducation nationale :

- ✎ DE Escalade
- ✎ Aspirant 3 de GHM et en formation à l'ENSA
- ✎ Ex de l'ENAF de la FFME

Avantages pour la FFME :

- ✎ Tous les élèves, des classes montagne sont licenciés dans un Club FFME.
- ✎ Ils auront la capacité, à la fin de leur scolarité, de se présenter aux brevets fédéraux de :
 - ✎ Montagnisme,
 - ✎ Alpinisme,
 - ✎ Ski Alpinisme,
 - ✎ Escalade.

3.2.4 Commission Escalade

Josselin Cazaux, responsable de la commission Escalade présente le bilan de l'année 2019.

La commission escalade a en charge les compétitions d'escalade, l'équipe régionale jeunes, sans oublier le développement des pratiques (SAE et SNE).

3.2.4.1 Compétitions

Au niveau compétitions, l'année 2019 fut une année très riche avec :

Pour la 2^{nde} année consécutive en PACA, la tenue des 4 championnats régionaux d'escalade !

- 🦋 Championnat régional de Bloc - 26-27 janvier 2019 à Marseille (160 compétiteurs)
- 🦋 Championnat régional de Vitesse – 16 mars 2019 à Marseille (30 compétiteurs)
- 🦋 Championnat régional Poussins Benjamins – 30 mars 2019 à St Martin du Var (110 compétiteurs)
- 🦋 Championnat régional de Difficulté – 4-5 mai 2019 à St Martin de Vesubie (120 comp.)

Notre Région, également terre d'accueil d'événements d'ampleur nationale voire internationale

- 🦋 Championnat de France de Difficulté Jeunes – 1-2 juin 2019 à Marseille (~380 jeunes)
- 🦋 Coupe de France de Difficulté - Briançon en juillet 2019
- 🦋 Championnat du Monde Handi de Difficulté & Coupe du Monde de Difficulté en juillet à Briançon
- 🦋 L'annuel Tout à Bloc désormais compétition officielle (comptant pour le classement national)

3.2.4.2 Résultats sportifs

Nos compétiteurs sont très bien représentés au plan national et outre de nombreux grimpeurs présents en Equipe de France, nous pouvons noter de beaux résultats sportifs :

- 🦋 Classement Coupe de France de Difficulté 2019
 - Cadets Garçons : 2nd – Diego FOURBET (FACE)
 - Juniors Garçons : 1^{er} – Pierre LE CERF, 2nd – Jules MARCHALAND (US Cagnes)
 - Séniors Femmes : 2^{nde} – Salomé ROMAIN (Briançon Escalade)
 - Vétérans Femmes : 1^{ère} – Nadine ROUSSELOT (Roqvertical), 3^{ème} – Cécile VIOUJAS (US Cagnes)
- 🦋 Championnats de France de Difficulté 2019
 - Cadets Garçons : 3^{ème} – Diego FOURBET (FACE)
 - Juniors Garçons : 2nd – Pierre LE CERF (US Cagnes)
 - Séniors Femmes : 1^{ère} – Salomé ROMAIN (Briançon Escalade)
 - Vétérans Femmes : 1^{ère} – Nadine ROUSSELOT (Roqvertical)
- 🦋 Classement Coupe de France de Bloc 2019
 - Juniors Garçons : 1^{er} – Pierre LE CERF (US Cagnes)
- 🦋 Championnats de France de Bloc 2019
 - Juniors Garçons : 1^{er} – Pierre LE CERF (US Cagnes)
- 🦋 Championnats de France Handi-Escalade 2019
 - NPD2 Hommes : 1^{er} – Bastien THOMAS (AS Bloc Session)
- 🦋 Championnats du Monde Handi-Escalade 2019
 - AL2 Hommes : 1^{er} – Thierry DELARUE (US Cagnes)
 - RP1 Hommes : 1^{er} – Bastien THOMAS (AS Bloc Session)

3.2.4.3 Equipes Jeunes

Poursuite de l'équipe jeunes escalade en 2019, avec 2 regroupements :

- 👉 1 regroupement en avril (19 jeunes) : Luminy et Calanques
- 👉 1 regroupement en décembre (18 jeunes) : sites multiples

Encadrement par Gabriel Josseron, Christophe Serra, G r me Pouvreau et Florence Pinet



3.2.4.4 Dynamique Poussin - Benjamin

L'un des 3 axes de d veloppement « 2019 » valid  par l'AG de f vrier 2019...

Une dynamique lanc e...

3 rassemblements des jeunes et 1 rassemblement « entra neurs / repr sentants de clubs » entre juin et d cembre 2019

Une 40aine de jeunes de toute la r gion

Un encadrement par les entra neurs des clubs, sous le pilotage de Paul DEWILDE (CTN de la FFME, mis   disposition de la Ligue pour l'acc s HN en PACA)

Des retours plus que positifs...



3.2.4.5 Sites Naturels d'Escalade (SNE)

Poursuite de la Bourse Régionale SNE lancée en 2018 !

Près de 25% des cotisations régionales sont directement réinvestis pour le développement et l'entretien de nos falaises

Après 6000€ en 2018, 13100€ en 2019 (et une prévision de plus de 24000€ en 2020) réinvestis dans les falaises de notre Région

- 🦋 CT FFME 04 – Chabrières (Valbonette) – Beynes
- 🦋 CT FFME 06 – Mesa Verde – Gourdon
- 🦋 CT FFME 13 – Bec de Sormiou – Marseille, Mont Gaussier – St Rémy de Provence, Cap Canaille – La Ciotat
- 🦋 CT FFME 84 – Oppède le Vieux
- 🦋 CT FFME 83 – Baou de Quatre Ouro – Toulon



Le fond de dotation Rockclimber mis en place par la fédération est également évoqué.

3.2.4.6 Structures Artificielles d'Escalade (SAE)

Au niveau SAE, conformément à la décision de l'Assemblée Générale de février 2018, a été recruté un Agent de Développement, principalement en charge du Développement des SAE sur la région.

Le président donne la parole à Amar KELTOUMI, nouvel agent de développement de la Ligue pour qu'il présente ses missions, activités, etc.

3.2.4.6.1 Missions

- ✎ Etablir et actualiser le recensement des SAE de la Région Sud PACA.
- ✎ Veille sur les projets et prospection des Equipements sportifs.
- ✎ Etablir et proposer un plan régional de développement des SAE.
- ✎ Accompagner les clubs, les Comités territoriaux et les collectivités locales.
- ✎ Conseiller en prenant compte les recommandations et les priorités fédérales en termes de SAE.
- ✎ Sur délégation du niveau national de la Fédération :
 - ✎ Proposer des projets de dessins en 3D.
 - ✎ Aider au montage CCTP (Cahier des charges des clauses techniques).
 - ✎ Explorer les pistes de financements
 - ✎ Participer à des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)



3.2.4.6.2 Activités depuis début novembre

- ✎ Prise de fonction
- ✎ Connaissance du Projet « politique » de développement de la Ligue PACA FFME
- ✎ Mise en place administrative.
- ✎ Prise de contact auprès des Comités territoriaux.
- ✎ Contact des clubs affiliés au projet SAE en cours (Projet US Cagne...).
- ✎ Mise en page d'une carte des clubs de PACA.
- ✎ Début d'écriture du Plan de Développement Régional SAE (Collaboration avec la DTN pour une synthèse de présentation)
- ✎ Contact auprès de collectivités

3.2.4.6.3 Projets en cours

Amar présente ensuite les quelques projets actuellement suivis, avec en particulier :

- ✎ Projet SAE au CREPS d'Aix en Provence.
- ✎ Conseil pour le projet SAE du club US Cagnes (06)
- ✎ Conseil auprès de la communauté de commune Alpes Provence verdon pour projet SAE. (04)

Amar remercie l'ensemble des représentants des clubs et leurs indique ses coordonnées pour tout contact pour un projet : Amar KELTOUMI - a.keltoumi@paca.ffme.fr – Tél. : 07 68 72 16 26

3.2.5 Médical

Pierre Belleudy, médecin de la Ligue et médecin fédéral, expose les travaux de la commission médicale selon 3 axes.

3.2.5.1 Les jeunes athlètes en Ligue – Surveillance médicale rationnelle = Sécurité

Quelle surveillance pour nos jeunes ?
Au-delà du certificat médical ordinaire

Objectif : Réduire les risques
entrée en compétition
tout au long de l'entraînement
sans séquelles pour la vie d'après



Ligue PACA FFME - Association Générale - 0000000000

Quelle surveillance pour nos jeunes ?
Au-delà du certificat médical ordinaire

Moyens : en centre medico-sportif

un examen médical annuel	50 €
examen morphologique	
bilan nutritionnel	
bilan psychologique	
prévention dopage	
avec électrocardiogramme de repos	14,26 €
une échocardiographie	96,49 €
une fois dans l'adolescence	
une épreuve d'effort Vo2max	106,55 €
tous les 4 ans	

Ligue PACA FFME - Association Générale - 0000000000

Quelle surveillance pour nos jeunes ?
Au-delà du certificat médical ordinaire

Où passer une visite en médecine du sport ? :



Ligue PACA FFME - Association Générale - 0000000000

Ces examens sont-ils remboursés ? S'agissant d'examens préventifs ils ne peuvent être pris en charge par l'assurance maladie.

Pour l'examen médical annuel avec ECG (64.26 €), pour les membres des équipes régionales, possibilité d'une prise en charge partielle par la Ligue PACA, selon un niveau qui sera fixé par le Comité Directeur courant 2020. A noter les athlètes résidants dans les Bouches du Rhône peuvent bénéficier d'une prise en charge totale en CMS par le budget du service des sports du département 13 sur inscription préalable par leur entraîneur de club.

3.2.5.2 Le Sport Santé – Où en est-on en PACA

Sport santé
Pour qui ?

- ↘ Patients en ALD 30 VIDAL du sport
- ↘ Bien vieillir,
↘ Normes OMS 150m/semaine activité physique modérée par périodes de 10 à 30 min
- ↘ Mieux vivre et bien être
- ↘ Des jeunes en pleine forme,

Ligue PACA FFME - Association Générale - 00000000 95

Les objectifs du sport santé :

- ↘ Conserver son autonomie,
- ↘ Reprendre une activité physique, club sportif = relations sociales, convivialité,
- ↘ Prévenir les chutes, fractures, réduire l'ostéoporose, maintenir la force musculaire,
- ↘ Lutter contre la sédentarité, prévenir l'insuffisance cardiaque et respiratoire, le surpoids, le diabète, l'ostéoporose fracturaire, les cancers du colon et du sein, hta, dépression, améliorer les capacités cognitives et la mémoire

Sport santé
Le parcours sport santé, qui s'en occupe ?

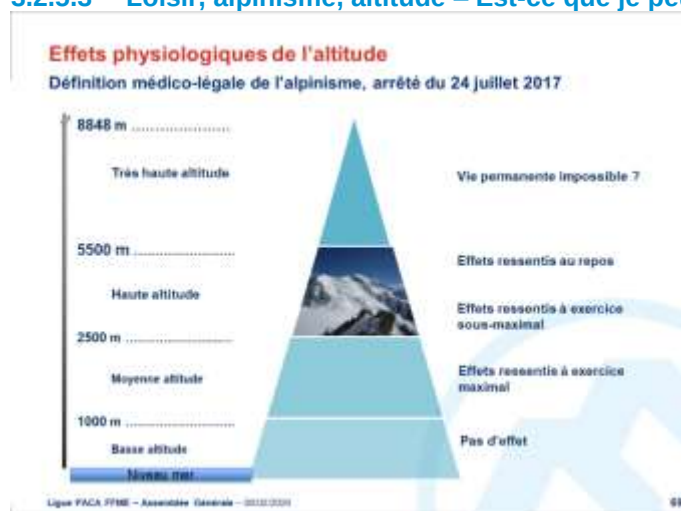
- ↘ Les institutions
- ↘ Le médecin traitant
- ↘ Les fournisseurs de sport : une mise en concurrence/ complémentarité
(Décret n° 2016-1886 du 30 novembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée)
 - ↘ Les structures de soins hospitaliers
 - ↘ Les kinésithérapeutes et ergothérapeutes
 - ↘ Les fédérations sportives et les clubs
 - ↘ Des associations, réseaux, d'entraide
 - ↘ Associations sport santé
- ↘ Le patient lui-même

Ligue PACA FFME - Association Générale - 00000000 96

Sport santé
Les 10 maisons sport santé en PACA 16/01/2020

Ligue PACA FFME - Association Générale - 00000000 97

3.2.5.3 Loisir, alpinisme, altitude – Est-ce que je peux aller en altitude ?



- Phase 1 :
 - Hyperventilation, tachycardie, élévation de la TA hyperconsommation O₂ du myocarde = sur-risque le premier jour
- Phase 2 : MAM au-dessus de 2500/3000m après 4 à 8 heures d'exposition
 - Une montée récente en altitude. Une association de signes cliniques :
 - Céphalées 96%, Troubles du sommeil 70% Anorexie nausées vomissements 30% Troubles de l'équilibre, vertiges, dyspnée, asthénie d'effort, baisse de diurèse
 - Mal acceptés, niés
- Phase 3 :
 - Dégradation, altération physique, capacité à l'effort, altération mentale, troubles de la concentration, de la mémoire
 - Catabolisme accru avec perte de masse maigre musculaire

Le Mal Aigu des Montagnes

Circonstances de survenue

Au dessus de 2500/3000m

Après 4 à 8 heures d'exposition

Une montée récente en altitude vitesse d'ascension
pas plus de 450 m entre deux nuits au dessus de 2500 m

Antécédents de migraine

Mauvais répondeurs hypoxie d'altitude



Peut-on prévoir la réponse à l'hypoxie d'altitude ?

Consultation de médecine d'altitude

Pour qui ?

- Antécédents personnels et familiaux
- Antécédents et expérience de séjour au dessus de 2500 m
- Antécédents d'une pathologie d'altitude

La consultation :

- Objectifs de voyage ou de course
- Interrogatoire et examen clinique
- Test effort en hypoxie



Pierre remercie les représentants présents et rappelle que pour tout renseignement complémentaire, on peut le contacter à l'adresse suivante : p.belleudy@ffme.fr

Résolution n°2 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2019, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4 Rapport financier

Patricia GAUBERTI, trésorière de la Ligue, fait lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats (voir 0) et le bilan financier (voir Annexe 3) de l'année 2019.

4.1 Charges

Les charges sont quasiment identiques à celles de 2018 (-500 €). On note :

- Une forte augmentation des achats : + 2 300 € : investissement dans des prises pour l'ETR, Ecocup, t-shirt pour les compétitions.
- Une augmentation de charges du personnel (+ 5 700 €), avec l'arrivée de notre nouveau salarié en novembre.
- Une baisse des locations (-2900€) et des prestations extérieures (rémunérations : -400€, déplacements : - 1000€) qui peut être expliquée par une meilleure gestion (compétitions notamment) et l'investissement de notre salarié.

Pour l'année 2020, il convient de rester rigoureux sur les notes de frais, notamment concernant les justificatifs et de renforcer la vigilance concernant nos prestataires en vérifiant leur inscription à l'URSSAF.

4.2 Produits

Les produits sont en baisse par rapport à 2018.

En effet on constate, une fois encore, une diminution des subventions : - 5 000 € ;

Les recettes des activités de la ligue sont, elles, en légère augmentation : + 1 000 €.

4.3 Résultat 2019

Le résultat 2019 présente un déficit de 22 479,78 €.

Afin d'être conforme aux règles comptables et en adéquation avec les règles appliquées au niveau fédéral, la part des cotisations versées fin décembre doit être affectée pour 1/3 sur l'année 2019 et 2/3 sur l'année 2020. Cette règle a été appliquée pour la 1ère fois cette année, ce qui explique l'importance du déficit constaté en 2019.

4.4 Bilan 2019

Le bilan financier (voir Annexe 3) de l'année 2019 est présenté par la trésorière.

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 30 janvier 2020 par Jocelyne BATTISTA, vérificatrice aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport (voir Annexe 4) est faite.

Résolution n°3 : Résultat 2019

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2019 faisant apparaître un résultat déficitaire de 22 479.78 euros sont soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5 Comité Directeur

Il est rappelé qu'1 poste (réservé à une jeune femme) est à pourvoir au sein du Comité Directeur.

En l'absence de réception de candidature, la résolution n°5 relative à l'élection complémentaire au sein du Comité Directeur n'est pas mise au vote.

6 Vérificateurs aux comptes

Il est rappelé qu'actuellement la Ligue ne dispose que d'une vérificatrice aux comptes en la personne de Jocelyne BATTISTA.

Statutairement, nous nous devrions d'avoir 2 vérificateurs aux comptes.

En l'absence de candidat et après sollicitation sans suite vers les membres de l'assemblée générale, la résolution n°8 relative à l'élection du second vérificateur aux comptes de la Ligue n'est pas mise au vote.

7 Finances 2020

Avant de présenter le budget prévisionnel 2020, les projets 2020 de la Ligue sont évoqués :

7.1 Projets 2020

Le Président indique que globalement, l'année 2020 sera une année de consolidation des nombreuses nouvelles actions initiées en 2019.

7.1.1 Projets 2020

Afin de présenter globalement les projets de la Ligue pour 2020, le Président commence par rappeler la profession de foi de la liste élue au comité directeur en février 2017 :

« Nous souhaitons œuvrer pour le développement de la Ligue à travers :

- 🔹 Le développement de **l'ensemble des activités fédérales** : Escalade, Montagnisme et Canyonisme, dans leurs **pratiques loisirs ou compétitives**
- 🔹 Le **soutien** au développement des clubs et des comités territoriaux
- 🔹 Le **renforcement de la formation des licenciés** (mise en place d'un pôle de formateurs, d'un calendrier annuel des formations et de stages sur mesure à la demande des clubs ou des comités territoriaux)
- 🔹 La **structuration et la gestion du Haut-Niveau** en prolongeant la dynamique des équipes jeunes que ce soit en escalade, en alpinisme ou en ski-alpinisme
- 🔹 Le **développement des différents formats de compétitions** en ski-alpinisme et escalade (mise en place du classement combiné escalade)
- 🔹 Le **développement des lieux de pratique** (Structures Artificielles d'Escalade, Sites Naturels d'Escalade) en mettant en place un plan régional escalade ambitieux et en le défendant auprès de nos décideurs
- 🔹 Sans oublier le **développement du sport comme vecteur de santé** (suivi médical des équipes régionales, communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines)

7.1.2 Montagnisme & Canyon

7.1.2.1 Equipe Jeunes Alpinistes

Relance d'un nouveau groupe pour les années 2020 à 2022.

7.1.2.2 Pratique loisirs du Montagnisme

Lors des différents déplacements avec les jeunes, prendre contact avec les dirigeants des clubs afin d'échanger sur la pratique, les besoins et les aspirations.

7.1.2.3 Poursuite et développement des stages Montagne et Escalade

Objectif : accompagner le développement loisir de nos activités en emmenant notre licencié à l'autonomie.

Après plusieurs années de stages mis en place par la Ligue sur une vision de ses élus, il est important que les clubs fassent remonter leurs besoins pour que nous puissions, ensemble, développer l'ensemble de nos activités de Montagne et d'Escalade

7.1.2.4 Evénements loisirs

Soutien de la Ligue pour l'organisation du Ludicanyon 2020 (organisation FFME / CT 06) – 1er au 3 mai 2020

Soutien de la Ligue pour l'organisation d'Escalade Buoux 2020 (organisation Aptitudes / CT 84) – 21 au 24 mai 2020

7.1.3 Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente rapidement les projets.

7.1.3.1 Brevets fédéraux réalisés et programmés pour 2020 (au 31/01/2020)

Stages déjà réalisés	Nombre de stage	Nombre de stagiaires
Initiateurs SAE	1	12
Gestionnaire EPI	1	10
Session passeport bleu	1	2
Juge de bloc	1	9
Stages programmés	Nombre de stage	
Initiateurs SAE	1	
Initiateurs escalade	3	
Moniteur escalade sportive	1	
Ouvreurs de club	1	
Équipeur	1	
Gestionnaire EPI	1	
Initiateur Montagnisme	1	

Ces stages sont déjà mis sur l'Intranet fédéral et ouverts aux licenciés. Cette liste va naturellement augmenter tout au long de l'année.

Mise en place d'une enquête auprès des présidents de clubs pour connaître d'une part les licenciés intéressés par la formule d'un Groupe d'Accompagnement Régionale (le GAR) sur les 3 passeport montagnisme blanc, jaune et orange en vue de se présenter au brevet d'initiateur (nous avons 6 volontaires. Et d'autre part, une deuxième enquête pour connaître les demandes de formation à tel ou tel module des passeports de la filière montagnisme (montagne, alpi et ski-alpi), 2 réponses mais peut-être d'autres licenciés se réveilleront quand les dates et les conditions seront publiées. Il est à noter que les réponses viennent de 3 clubs du 06 uniquement !

Rassemblement des encadrants en montagne et recyclage le 11 octobre 2020 avec une réunion des instructeurs montagnisme la veille le 10 octobre.

7.1.3.2 Formations professionnelles

On en parle depuis 2 ans, c'est désormais une réalité !

Pour la 1ère fois en PACA, mise en place d'un CQP AESA :

- 🦋 Tests techniques le 10 janvier
- 🦋 Positionnement le 3 février
- 🦋 Démarrage de la formation très prochainement
- 🦋 Lieu : CREPS PACA – Site d'Aix-en-Provence

7.1.3.3 Stages Montagne & Escalade (au 31/01/2019)

🦋 Stages Montagne & Escalade déjà programmés :

Stages programmés	Nombre de stage
Perfectionnement montagne	1
Rassemblement des encadrants	1
Montagne cascade de glace, sécurité sur glacier, course d'arêtes Trad Annot	4

Il s'agit ici aussi des stages *Montagne & Escalade* mis en place par la ligue et visibles sur l'Intranet fédéral, et là aussi cette liste va augmenter au fur et à mesure de la demande.

7.1.3.4 Formation en ligne « MOOC »

Poursuite de la mise en place des MOOC : nouvelle session de la formation « météorologie » du passeport montagnisme lancée début janvier 2020 (28 licenciés de toute la France (9 PACA et 19 hors PACA)), et déploiement d'autres MOOC (module « lecture de carte » du passeport jaune montagnisme en cours de finalisation...).

7.1.4 Structuration et gestion du Haut Niveau

7.1.4.1 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

Après l'expérience des saisons hivernales 2018 et 2019, poursuite des regroupements en amont des compétitions. Cette saison, intervention de Mattéo Jacquemoud

7.1.4.2 Equipe Régionale Escalade

Poursuite de l'Equipe Régionale Jeunes avec au moins 2 regroupements annuels (25 à 30 jeunes par regroupement) : encadrement Florence Pinet, Gêrôme Pouvreau, Christophe Serra, Gabriel Josseron

7.1.4.3 Poursuite de la dynamique escalade vers les plus jeunes

Dans le cadre du partenariat avec le CREPS, accès à la SAE du CREPS et mise en place de regroupements réguliers pour nos jeunes grimpeurs (microbes, poussins, benjamins)

7.1.5 Développement des lieux de pratique

7.1.5.1 Poursuite de la Bourse Régionale SNE

Falaise et salle sont complémentaires. Faisant partie intégrante de notre ADN, nous nous devons de poursuivre l'entretien de nos sites

7.1.5.2 Développement du soutien des clubs avec un correspondant SAE au sein de la Ligue

Région sinistrée en termes de SAE, il est nécessaire d'être à l'affût de tous les nouveaux projets et d'être moteur pour la mise en place de vraies SAE sur la Région Sud PACA...

A cet effet, un agent de développement des SAE nous a rejoint fin 2019. La Ligue est à vos côtés pour vos projets.

7.1.6 Le Sport, vecteur de Santé

7.1.6.1 Suivi médical des équipes régionales

2018 a permis de poser les fondations... en 2020 partons à l'ascension

7.1.6.2 Communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines

7.1.7 Autres pistes...

Après avoir présenté ces projets, le Président demande à l'Assemblée Générale si elle souhaite que d'autres projets soient menés en 2020. En l'absence d'autres projets, le budget prévisionnel 2020 est présenté.

7.2 Budget prévisionnel 2020 et cotisations Saison 2021

Suivant les éléments mis à disposition des représentants en amont de l'Assemblée Générale sur le site internet de la Ligue, le projet de budget prévisionnel 2021 est présenté.

Il est proposé de maintenir à un montant « nul » la cotisation régionale due par tout membre. En ce qui concerne la cotisation régionale, il est proposé de ne pas l'augmenter et de la maintenir à 11€.

Il est rappelé que sur ces 11€,

- 3 € sont dédiés à la bourse régionale SNE
- 3 € sont dédiés au poste d'agent de développement des SAE
- 2 € sont dédiés à la dynamique jeunes Poussins Benjamins
- 3 € sont dédiés au fonctionnement général de la Ligue et au développement des activités.

Un représentant demande si éventuellement, à l'avenir, il pourrait être envisagé une diminution de cette cotisation si les actions n'atteignent pas leurs objectifs.

Le Président indique que cela est tout à fait envisageable, mais qu'il est nécessaire de se donner du temps pour vérifier l'atteinte des objectifs. En effet, les effets de l'augmentation votée en février 2019 n'ont un impact financier qu'à partir de cette année. Aussi, si un bilan doit être réalisé, c'est a minima au bout de 3-4 ans, pas avant.

Le budget prévisionnel 2020 est présenté. Il prévoit principalement la poursuite de l'ensemble des actions menées et /ou initiées en 2019. La principale nouveauté se situe au niveau du budget formation, en lien avec la mise en place effective du CQP AESA.

Au vu des projets présentés pour l'année 2020 et du projet de budget, il est proposé :

- Maintenir les droits actuels sur les formations brevetantes :
 - o National : 7€/j (hors formations continues : 0€)
 - o Régional : 3€ depuis le 1er septembre 2019, hors formations continues
- Montant de la cotisation des membres affiliés à la Ligue :
 - o National : 125€ pour la saison 2019
 - o Régional : 0 € jusqu'à la saison 2019 inclus

Pour la saison 2020, proposition de maintenir le montant de la cotisation des membres (clubs ou établissement affilié) à zéro euros (0€)
- Ne pas augmenter la part régionale des licences pour la saison 2020-2021

Résolution n°6 : Montant des cotisations régionales

Le maintien du montant des droits de formation (3€/j) dus par tout candidat pour les formations (hors formations continues) après le 31 août 2019 est soumis au vote.

Contre : 1 club / 310 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Le montant de la cotisation à payer (0€) par tout membre affilié à la Ligue pour la saison 2021 est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le maintien du montant de la part régionale des licences pour la saison 2021 est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°7 : Budget 2020

Le budget 2020 (voir 0) est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

8 Questions diverses et clôture de l'Assemblée Générale

Echanges entre les représentants et le président national – Pierre You, sur plusieurs sujets d'actualité, en particulier la politique falaise.

En l'absence d'autres questions diverses et d'autres points à l'ordre du jour, le Président remercie une fois encore tous les membres présents à l'Assemblée Générale et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au niveau de la Ligue, des Comités Territoriaux et des clubs pour le développement de nos activités, et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale est clôturée à 14h45.

Fait à Marseille, le 29 février 2020

Josselin CAZAUX

Président



Claude FULCONIS

Secrétaire Général



Annexe 1. Feuilles d'émargement



Assemblée Générale Ordinaire
Mandelieu - Samedi 8 février 2020

NOMBRE DE LICENCES / NOMBRE DE VOIX PAR CLUB
Données au 31 août 2019

Les représentants des membres disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences délivrées, au 31 août de la saison précédente, au titre de leur club ou établissements respectifs.
Pour la détermination du nombre de licences, toutes sont prises en compte les licences délivrées au 31/08, selon les cas, d'un club ou d'un établissement, après avoir réglé selon le ressort territorial de la licence, les licences délivrées à titre individuel et les licences temporaires reçues par gîte ou centre.

N° ATTACHÉ	Nom du club	Type de structure	Nb de licences	Nb de licences étrangères	Nb de voix	Nom du représentant	Emargement
00000	COMITE TERRITORIAL ALPES DE HAUTE PROVENCE	Comité Territorial	999	000	1		Extrait
00001	ASPT DROME	Club	145	04	149		
00002	CLUB D'ESCALADE DE LA VALLEE DE L'UNAVE	Club	149	07	155		
00003	CLUB D'ESCALADE BARLEMORE	Club	149	04	149		
00004	CLUB ESCALADE DE BERNARD	Club	76	48	76		
00005	CLUB ESCALADE	Club	39	13	39		
00006	CLUB ESCALADE	Club	106	36	106		
00007	BOCET ESCALADE	Club	123	40	123		
00008	BOCET ESCALADE	Club	3	0	moins de 10 licences ne peut voter		
00009	BOCET ESCALADE	Club	139	07	123		
00010	COMITE TERRITORIAL HAUTES ALPES	Comité Territorial	012	290	1		Extrait
00011	ASPT GAP	Club	250	115	150		
00012	BOCET ESCALADE	Club	999	129	100		
00013	C.A.T. GAP	Club	16	0	16		
00014	CAT BUCCH DEVOLETT	Club	6	2	moins de 10 licences ne peut voter		
00015	CLUB DES LOISIRS DE LA CANTONNEMENT DE GAP	Club	3	1	moins de 10 licences ne peut voter		
00016	FOURME ANCIENNET CLUB ESCALADE	Club	180	120	180		
00017	LE BUCCH	Club	30	14	46		
00018	LES INTERNATIONAL D'ESCALADE DE SERRE CHEVALIER	Club	0	0	moins de 10 licences ne peut voter		
00019	MONTAGNE CLUB GAP	Club	1	0	moins de 10 licences ne peut voter		
00020	DEPENSE VIE DE MONTAGNE ESCALADE	Club	3	1	moins de 10 licences ne peut voter		
00021	SACMONTAGNE 05	Club	0	2	moins de 10 licences ne peut voter		
00022	SACMONTAGNE 05	Club	0	0	moins de 10 licences ne peut voter		
00023	TERRE ESCALADE HAUTES ALPES	Club	07	2	27		Extrait



Assemblée Générale Ordinaire Mandelieu - Samedi 8 février 2020

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licenciés	Nb de licenciés féminins	Nb de vale	Nom du représentant	Engagement
000000	COMITE TERRITORIAL ALPES MARITIMES	Comité Territorial	2560	1650	7	René-Luc BELLARD	
000001	A.P.A.C.E.S.	Club	10	10	0		
000009	A.S.S.A.	Club	236	222	236	Olivier TAPPEL	
000010	ALPINES	Club	50	29	0		
000016	ALPTECH	Club	8	2	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000021	EVOLUTION DESPORTS ALPES MONTAINES	Club	31	43	0		
000043	ATOUT ROCE	Club	7	3	moins de 18 licenciés ne peut voter	Philippe VALLÉE	
000050	CLUB ALPINE	Club	41	24	41	Philippe VALLÉE (président)	
000051	BAUD'ESCALADE	Club	100	67	130	René-Luc BELLARD	
000057	C.S.A.L. DE LA GOUVERNE	Club	5	3	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000061	CASMEDESCLADE	Club	13	2	13		
000074	CLASSE	Club	14	14	15		
000076	CAP PASTURE	Club	14	12	15	Mireille DELFEL	
000085	CO-ARRODE	Club	10	17	15	Elisabeth LISA	
000086	CHERES MONTAGNE CLUB	Club	2	0	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000092	CLUB DES SPORTS ET LOISIRS	Club	10	9	10		
000095	CLUB DES SPORTS VITIBRE MONTAGNE ESCALADE	Club	5	3	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000098	CLUB DESPORTS VITIBRE	Club	203	14	203		
000100	ESCADE	Club	244	90	244	Philippe VALLÉE	
000106	ESCADE CANTON	Club	7	3	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000111	ESCADE	Club	190	63	190		
000127	GAILLON MONTAGNE ALPINE	Club	170	91	223	Pierre DUBRE	
000131	GROUPEMENT SPORTIF DES EMPLOYES METROPOLITAINS	Club	11	4	11		
000131	LA ROCHE AIGRE	Club	100	17	100	Philippe VALLÉE (président)	
000157	LES TICHODROMES	Club	9	2	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000161	MONTAGNE CLUB VILLAGE	Club	7	3	moins de 18 licenciés ne peut voter		
000192	PREMIER DE CORDON - VITIBRE ESCALADE	Club	67	19	77		
000196	SO CAMPUS ET ALPINE	Club	14	25	14		
000197	SO CLUB DE RICE	Club	136	73	136	Mireille DELFEL (présidente)	
000199	SPORTING CLUB MONTAIN SAINT-URBAIN MONTAGNE	Club	19	9	11		
000199	TEAM ALP MONTAGNE	Club	68	22	68		
000197	TRIMONTAGNE	Club	43	14	43		
000199	TRIMONTAGNE ESCALADE	Club	99	39	99	Thierry VALLÉE	
000199	UNION SPORTIVE CAHORS	Club	120	110	110	Philippe VALLÉE	



Assemblée Générale Ordinaire Mandelieu - Samedi 8 février 2020

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licenciés	Nb de licenciés féminins	Nb de vote	Nom du représentant	Engagement
010	COMITE TERRITORIAL BOCCES DU NORD	Club Sportif	2514	1021	1	Jean-Claude ZARRO	
010131	TOFFOLARI	Club	4	2	moins de 10 licenciés au 31/12/19		
010002	MAURBAN ROC	Club	31	11	31		
010014	A.L.P. ELA	Club	10	5	14		
010002	A.S. GRUPPER	Club	230	104	230	Christine SUDOT	
010012	VERBIS INSTITUTE SPORTS ARTS ET CULTURE MONTAGNE	Club	36	7	36	SANTI (présentation)	
010104	ALPINO MONTAIN	FA	3	0	moins de 10 licenciés au 31/12/19		
010001	ARTE ET NATURE LA COCOT	Club	10	4	12		
010001	AMO, SPORT NATURE	Club	6	1	moins de 10 licenciés au 31/12/19		
010007	ASSOCIATION SPORTS DE CASCADON	Club	18	4	18		
010016	AURON AVENTURE	Club	80	17	81		
010004	AVENTURES SOUTERRAINES	Club	21	9	21	P. ZACCHIA (présentation)	
010001	BUREAU DES MONTAGNARDS CANNES	Club	195	88	201	Isabelle ROCHER (présentation)	
010115	CBM	Club	16	14	30		
010001	COMPAGNIE MONTAGNE ESCALADE DU LITTORAL (C.M.E.L.)	Club	7	0	moins de 10 licenciés au 31/12/19		
010001	ESCALADE CLUB MARSEILLAIS	Club	21	10	21		
010120	ESCALADE CLUB MARSEILLE	Club	28	14	28	Samuel LEBLANC	
010104	ESCALADE CLUB NIMES	Club	22	7	22		
010127	ESCALADE	Club	18	14	19		
010121	EVOLUT	Club	19	10	19	SANTI (présentation)	
010001	EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS	Club	18	9	28		
010001	FOYER RURAL DE LA DESTROUSSE	Club	16	14	16		
010002	GIGNAC ESCALAD	Club	49	17	43		
010004	GRANDES PIERRES	Club	130	44	130		
010011	GRANDS AXES DE PROVENCE	Club	155	50	152	Collette L. (présentation)	
010011	HAUTS PAYS	Club	140	58	140	L.P. (présentation)	
010127	LEZARD DE LA GRASSE	Club	36	14	36	Philippe ROY (présentation)	
010001	M.C. JACQUES PREVENT	Club	72	27	72	Pierre DUBIN (présentation)	
010004	M.C. ROCNES	Club	18	8	18		
010121	MONTAGNARDS	Club	12	6	12		
010127	MONTAGNE	Club	16	47	16		
010101	MONTAGNE A P.E.	Club	141	54	141	L.P. (présentation)	
010124	PAYS D'ARLES	Club	88	37	88		
010001	PROVENCE ALPINE	Club	46	14	46	A. L. (présentation)	
010007	ROCNE	Club	80	38	86		
010121	ROQUEVALE	Club	91	40	91	Marc BONALD	
010001	S.M.C. ESCALADE	Club	177	71	177	Isabelle ROCHER	
010121	VALAIS	Club	31	12	31	Glennys (présentation)	



Assemblée Générale Ordinaire Mandelieu - Samedi 8 février 2020

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de Sociétés	Nb de Personnes Insérées	Nb de votes	Nom du représentant	Inségnement
000000	COMITE TERRITORIAL VAR	Comité Territorial	1408	690	/	Alex BIGNI	
000018	A.S. VESTIBULE	Club	182	43	182		
000053	A.S.C. POUR LA MONTAGNE	Club	50	41	46		
000052	ATTITUDE ESCALADE	Club	190	136	150	Joséphine CADMIX (présidente)	
000068	BOULDER ZONE	ES	15	9	15		
000057	CLUB ALPIN FRANÇAIS & L'UNION DU SPORT	Club	11	5	11	Franz BIZET	
000012	CLUB D'ESCALADE DRACONIS	Club	138	85	138		
000014	CLUB SPORTS ET ACTIVITES RESTAURANT ESCALADE	Club	181	46	181	Alex BIGNI (président)	
000001	EXCURSIONNISTES TOULONNAIS	Club	154	68	154	Quintine VETTER	
000014	FACE 360	Club	48	28	48	Joséphine CADMIX	
000044	GRIMPE ALPINE	Club	57	33	57		
000019	LA DOIGNEE TOULONNE	Club	8	1	8	voies de 10 votes ne peut voter	
000015	LE + BRUNISTAN O	Club	38	10	38		
000001	MONTAGNE	Club	12	1	12		Desolé
000016	OUTDOOR ADVENTURE	Club	121	56	121	Julia (présidente)	
000011	TRUCK & GRIMPE	Club	130	45	130	Alex BIGNI (président)	
000010	ROC ADVENTURE	Club	189	58	170	Alex BIGNI (président)	
000010	TROUSSE SPORTS NATURE	Club	11	4	11	Stéphane BOUTY	
000019	VAR SPORT NATURE	Club	130	70	130	Cyril (président)	
000000	COMITE TERRITORIAL VALENTIGNE	Comité Territorial	102	174	/	Pierre SURET	
000010	MR D'ELLS	Club	98	27	98		Desolé
000010	CLUB ESCALADE SORBAROC	Club	126	44	126	Pierre SURET (président)	
000010	CLUB SPORTS ET ACTIVITES DE SAINT-DENIS	Club	18	0	18		
000010	DESPORTS	Club	12	1	12	Pierre SURET	
000010	GRUP GRIMPE	Club	17	6	17		
000010	VERVECADE	Club	187	89	187	Oliver MAUTRET	
000000	DES GUYES MONTAGNE	ES	9	0	9	voies de 10 votes ne peut voter	

	Nb de membres	Nb de Sociétés	Nb de Personnes Insérées	Nb de votes
Club	114	8018	3780	8018
Inségnement 0000	2	10	0	10
Membres Associés	3	0	0	0
Total	117	8048	3780	8028
			43,8%	

Annexe 2. Compte de résultat 2019 et prévisionnel 2020

Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

l'Escalade

Compte de résultat du 01/01/2019 au 31/12/2019



CHARGES				PRODUITS			
	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	% P.R 2019		Prévisionnel 2019	Réalisé 2019	% P.R 2019
Chapitre 01 : Autres services extérieurs				Chapitre 70 : Ventes de produits			
Salaires d'entretien et de prestations de services	6 000,00 €	6 313,30 €	105,22 %	Prestations de services	47 485,00 €	43 240,63 €	91 %
Salaires non stockés de matières et de fournitures	1 500,00 €	0,00 €	0 %	Vente de marchandises	0,00 €	21,50 €	
Fournitures non stockables (caus, charges)	350,00 €	150,11 €	42,89 %	Produits des activités annexes	1 553,00 €	2 140,79 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 500,00 €	6 111,18 €	135,80 %				
Autres fournitures	700,00 €	0,00 €	0 %				
Chapitre 02 : Charges Ententes	25 700,00 €	12 331,65 €	48 %	Chapitre 74 : Subventions			
Sous traitement globale				Subvention ANS (ex CNDP)	81 250,00 €	15 000,00 €	18 %
Locations	25 000,00 €	10 990,41 €	43,96 %	Subvention CNDP - Actions du PST mises en œuvre par les CT	10 000,00 €	11 000,00 €	
Fonction et réparation	200,00 €	50,00 €	25 %	Subvention Régions (convention amiable)	34 250,00 €	17 000,00 €	
Assurance	200,00 €	172,00 €	86 %	FIVVA Formation	5 000,00 €	0,00 €	
Documentation	1 500,00 €	1 119,43 €	74,62 %	FIVVA Fonctionnement	10 000,00 €	0,00 €	
Publicité	0,00 €	0,00 €	0 %	Subvention CNDP - Aide à l'emploi	5 000,00 €	0,00 €	
Chapitre 03 : Autres services extérieurs	58 200,00 €	58 840,48 €	101,10 %	Subvention Régions - Aide à l'emploi			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	51 000,00 €	31 577,60 €	61,92 %	Fédération (aide à l'emploi)			
Publicité, publications	0,00 €	20,00 €		Autres			
Dépense, matériel	36 000,00 €	24 153,11 €	67,09 %				
Frais postaux et de télécommunication	900,00 €	819,86 €	91,10 %				
Services bancaires, autres	300,00 €	271,51 €	90,50 %				
Chapitre 04 : Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €	0 %				
Impôts et taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes							
Chapitre 05 : Charges de personnel	58 000,00 €	41 800,71 €	72,07 %	Chapitre 75 : Autres produits	97 117,00 €	48 314,43 €	50 %
Salaires	56 000,00 €	34 995,00 €	62,49 %	Autres cotisations	74 000,00 €	33 333,37 €	
Charges sociales (URSSAF, ASSURER, Mutuelles, ...)	2 000,00 €	16 805,71 €	840,29 %				
Autres charges de personnel (cotisations mutuelles, formation, ...)	46 100,00 €	24 153,11 €	52,39 %	Chapitre 76 : Produits financiers	800,00 €	330,74 €	41,33 %
Chapitre 06 : Charges financières	0,00 €	0,00 €	0 %	Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	18,66 €	
Chapitre 07 : Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0 %	Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €	
Chapitre 08 : Dotations aux amortissements (provisions pour risques et charges)	0,00 €	399,37 €		Chapitre 79 : Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	
Total des charges	226 650,00 €	143 393,22 €	63,31 %	Total des Produits	226 650,00 €	120 913,44 €	53,35 %
Chapitre 09 : Emplois des contributions volontaires en nature	124 350,00 €	110 922,79 €	89,27 %	Chapitre 80 : Contributions volontaires en nature	124 350,00 €	110 922,79 €	89,27 %
Secours en nature	2 500,00 €	1 350,12 €	54,00 %	Don en nature	2 500,00 €	1 312,22 €	52,49 %
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	56 000,00 €	4 238,51 €	7,57 %	Prestations en nature	10 000,00 €	4 118,51 €	41,19 %
Personnel bénévole	165 850,00 €	104 466,86 €	62,99 %	Bénévolat	105 050,00 €	104 466,86 €	99,45 %
Total des charges	351 000,00 €	253 415,95 €	72,20 %	Total des Produits	351 000,00 €	230 936,17 €	65,80 %
Résultat	0,00 €	-22 479,78 €					

LE TRÉSORIÈRE
Patricia Gaudin

LE PRÉSIDENT
Josselin CAZAU

Annexe 3. Bilan au 31 décembre 2019



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade Bilan au 31/12/2019

ACTIF		PASSIF	
Patrimoine de l'association		Ressources financières de l'association	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	192 634,15 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	- 22 479,78 €
Autres immobilisations financières			
Total actif immobilisé	729,03 €	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	- €
	729,03 €	Total fonds associatifs et réserves	170 154,37 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	1 508,98 €	Emprunts et dettes accumulées	- €
Disponibilités / Trésorerie	238 839,11 €	Fournisseurs et comptes rattachés	20 470,49 €
Charges constatées d'avance	- €	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	1 868,93 €
Total actif circulant	240 348,09 €	Produits constatés d'avance	48 583,33 €
		Total dettes	70 922,75 €
TOTAL ACTIF	241 077,12 €	TOTAL PASSIF	241 077,12 €

Le Président

Josselin CAZAUX

La Trésorière
Patriella GAUBERTI



Annexe 4. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée Générale en date du 16 février 2019 de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade, j'ai procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

La vérification a porté sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.
La comptabilité est tenue sur le logiciel Basicompta.

Tous les documents nécessaires à cet examen ont été mis à ma disposition et j'ai pu, dans de bonnes conditions, effectuer les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu les détails et renseignements nécessaires.

Le solde de banque est conforme aux extraits de compte.

L'examen et la comparaison des justificatifs avec les livres comptables me permettent d'obtenir une assurance raisonnable quant à l'absence d'anomalie significative, qu'elle résulte de fraude ou d'erreur.

Commentaires

Un écart de 445.42 euros a été constaté sur les fonds propres : il provient d'une modification comptable qui a été faite de façon extra comptable sur les comptes 2018 et n'avait pas été reportée dans la comptabilité. Cet écart sera régularisé sur les comptes 2019 et le résultat en sera donc impacté.

Cette année est une année de transition au niveau comptable car toutes les cotisations pour la saison sont encaissées en décembre : la partie correspondant à 2020 est neutralisée comptablement, ce qui n'était pas possible auparavant. Cela a un impact et contribue pour une grande partie au résultat déficitaire de cette année.

Les subventions ont baissé de 4950 euros, ce qui augmente le déficit.

L'augmentation des dépenses d'entretien est liée à l'achat des gobelets Ecocup (500 €) et de prises d'escalade (1950 €).

L'embauche d'un salarié supplémentaire à 80% depuis novembre aura un impact sur le résultat du prochain exercice.

L'utilisation d'Hello Asso depuis septembre 2019 permet de sécuriser les recettes.

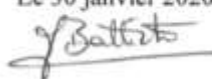
Je vous conseille de vérifier les affiliations des autoentrepreneurs auprès de l'URSSAF lors de la première mission et, ensuite, au moins une fois par an, en leur demandant une attestation de vigilance.

Conclusion

Au terme de ma mission, et compte tenu de ce qui précède, j'estime que les comptes annuels de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade clos le 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Je propose que l'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de l'exercice 2019 et donne quitus au Comité Directeur.

Fait à Gardanne
Le 30 janvier 2020



Jocelyne BATTISTA